

RAPPORT ANNUEL

Fonds commun de placement

GESTYS NUTRITION SANTE BIEN ETRE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

- Commentaire de gestion
- Rapport du Commissaire aux Comptes
sur les comptes annuels

GESTYS



Forme juridique : FCP

L'objectif de gestion

Ce FIA est un fonds d'investissement à vocation générale géré activement et de manière discrétionnaire. Il a pour objectif de gestion d'offrir une performance liée à l'évolution du marché des actions des sociétés des secteurs de la nutrition, de la santé, des services à la personne, du luxe et des biens de grande consommation non-cyclique qui contribuent selon la société de gestion au bien-être, sur la durée de placement recommandée.

Cette forme de stratégie de gestion pour laquelle le gérant a une latitude dans l'allocation d'actifs ne requiert pas d'indicateur de référence. Toutefois, la performance du FIA pourra être rapprochée de celle d'un indicateur de comparaison et d'appréciation a posteriori STOXX EUROPE 600 (ISIN : EU0009658210) (Mnémo SXXR).

L'allocation d'actifs et la performance peuvent être différentes de celles de la composition de l'indicateur de comparaison.

L'indice est retenu en cours de clôture et exprimé en euro, dividendes réinvestis.

Stratégie d'investissement

Le FIA est un fonds thématique axé sur la nutrition, la santé, les services à la personne, le luxe et les biens de grande consommation non-cyclique qui contribuent selon la société de gestion au bien-être.

Afin de réaliser l'objectif de gestion, la stratégie d'investissement vise à constituer un portefeuille d'actions de sociétés des secteurs de la nutrition, de la santé, du luxe et des services à la personne qui contribuent selon la société de gestion au bien-être.

Pour atteindre son objectif de gestion, le gérant réalise un scénario économique central en fonction de l'analyse macro-économique, des anticipations de croissance, d'inflation et des politiques monétaires pour déterminer une allocation discrétionnaire en termes de secteurs et de pays.

Puis, le gérant met en œuvre un processus de sélection discrétionnaire des titres en portefeuille. Les valeurs seront retenues en fonction de leur positionnement au sein de leur secteur et de l'identification de catalyseurs de croissance.

Les titres de taux sont sélectionnés sur la base d'une analyse crédit de l'émetteur effectuée par la société de gestion. La société de gestion ne recourt pas exclusivement ou mécaniquement aux notations de crédit émises par les agences mais privilégie sa propre analyse, cette analyse peut être confortée par les notations d'agences de notation.

Le FIA s'engage à respecter les fourchettes d'exposition sur l'actif net suivantes :

De 75% à 100% sur les marchés actions des sociétés des secteurs de la nutrition (boissons, agro-alimentaire), de la santé, des cosmétiques, du luxe et des services à la personne (produits ménagers et soins personnels, services aux consommateurs,) qui contribuent selon la société de gestion au bien-être.

De 0 à 5% sur les marchés d'actions émergentes.

Le FIA pourra être exposé jusqu'à 20% aux valeurs de petites capitalisations inférieures à 2 milliards d'euros. Les sociétés sélectionnées réaliseront un chiffre d'affaires au minimum de 50% dans un des secteurs mentionnés ci-dessus. Cette sélection s'effectuera sur la base de sources (FIS Financial systems) et selon l'analyse de la société de gestion, la société de gestion privilégiant sa propre analyse.

De 0% à 25% en instruments de taux souverains, publics, privés, de notation « investment grade » selon l'analyse de la société de gestion ou celle des agences de notation, la société de gestion privilégiant sa propre analyse.

Le FIA peut investir jusqu'à 16% de son actif net en OPCVM, dont ETF, de droit français ou étranger ou en FIA européens ouverts à une clientèle non-professionnelle.

De 0% à 25% en cumul sur les marchés actions et taux hors zone euro.

Jusqu'à 25% de l'actif net au risque de change.

Les titres éligibles au PEA représentent en permanence 75% minimum de l'actif net.

Il peut également intervenir sur les titres intégrant des dérivés, utilisés à titre de couverture et/ou exposition au risque de change et d'action, sans entraîner une surexposition du portefeuille.

COMMENTAIRE DE GESTION

FCP GESTYS NUTRITION SANTE BIEN ETRE (FR0013451267)

FIA de droit français

Classification Morningstar : Actions Europe Grandes Capitalisations Mixte

RAPPORT ANNEE 2025

Le rapport est établi sur la base du dernier inventaire, au 31 décembre 2025

I - Orientation

a) Affectation des résultats : les revenus du FIA sont capitalisés intégralement.

b) Profil de risque : Votre argent sera principalement investi dans des instruments financiers sélectionnés par la société de gestion. Ces instruments connaîtront les évolutions et les aléas des marchés.

L'investisseur s'expose aux risques suivants :

- **Risque de perte en capital** : La perte en capital se produit lors de la vente d'une part à un prix inférieur à celui payé à l'achat. Le FIA ne bénéficie d'aucune garantie ou protection du capital. Le capital initialement investi est exposé aux aléas du marché, et peut donc, en cas d'évolution boursière défavorable, ne pas être restitué intégralement.

- **Risque lié à la gestion discrétionnaire** : Le style de gestion discrétionnaire repose sur l'anticipation de l'évolution des différents marchés (actions, produits de taux) et/ou sur la sélection des valeurs. Il existe un risque que le FIA ne soit pas investi à tout moment sur les marchés ou les valeurs les plus performants. Sa performance peut donc être inférieure à l'objectif de gestion et la valeur liquidative pourrait baisser.

- **Risque de marché actions** : Les marchés actions peuvent connaître des fluctuations importantes dépendant des anticipations sur l'évolution de l'économie mondiale, et des résultats des entreprises. En cas de baisse des marchés actions, la valeur liquidative pourra baisser.

- **Risque sectoriel** : Le FIA sera exposé principalement (jusqu'à 100% de son actif) dans des sociétés des secteurs de la nutrition (boissons, agro-alimentaire), de la santé, des cosmétiques, du luxe et des services à la personne (produits ménagers et soins personnels, services aux consommateurs) qui contribuent selon la société de gestion au bien-être. L'évolution de la valeur de ces sociétés pourra varier de façon différenciée et plus sensible à certains aléas sectoriels que les actions des autres secteurs de l'économie. Une baisse des valeurs de ce secteur peut entraîner une baisse de la valeur liquidative.

- **Risque lié à l'investissement en actions de petite (et moyenne) capitalisations** : En raison de leurs caractéristiques spécifiques, ces actions peuvent présenter des risques pour les investisseurs et peuvent présenter un risque de liquidité du fait de l'étroitesse éventuelle de leur marché. Dans ce cas, la valeur liquidative peut baisser plus rapidement et plus fortement.

- **Risque de taux** : En cas de hausse des taux d'intérêt, la valeur des instruments investie en taux fixe peut baisser et pourra faire baisser la valeur liquidative.

- **Risque de crédit** : En cas de dégradation de la qualité des émetteurs ou si l'émetteur n'est plus en mesure de faire face à ses échéances, la valeur de ces titres peut baisser, entraînant ainsi la baisse de la valeur liquidative.

- **Risque de change** : Une évolution défavorable de l'euro par rapport à d'autres devises pourrait avoir un impact négatif et entraîner la baisse de la valeur liquidative.

- **Risque de liquidité** : Il présente le risque qu'un marché financier, lorsque les volumes d'échanges sont faibles ou en cas de tension sur ce marché, ne puisse absorber les volumes de transactions (achat ou vente) sans impact significatif sur le prix des actifs. Dans ce cas, la valeur liquidative peut baisser plus rapidement et plus fortement.

- **Risque de durabilité** : Il s'agit du risque lié à un événement ou une situation dans le domaine environnemental, social ou de gouvernance qui, s'il survient, pourrait avoir une incidence négative importante, réelle ou potentielle, sur la valeur de l'investissement, et à terme, sur la valeur nette d'inventaire du fonds.

II - Changements substantiels intervenus au cours de la période

Néant

III - Politique d'investissement

Au 31 décembre 2025, le fonds est investi à 3,23% en valeurs de la nutrition, à 9,37% en valeurs de la santé et à 74,48% en valeur des secteurs du bien-être. A noter également l'investissement dans les énergies alternatives et la valorisation des déchets via l'obligation UPCAIR à hauteur de 9,40%.

Le premier semestre 2025 se caractérise par une grande volatilité sur les marchés financiers en raison principalement des annonces « à géométrie variable » du président Trump sur les droits de douane. De plus les événements géopolitiques (Moyen Orient, Ukraine) ont amplifié, dans les deux sens, les mouvements boursiers. Malgré cela, les indices boursiers terminent le semestre en hausse : CAC40 +3,86%, Eurostoxx50 +8,32%, Nasdaq +5,48% et Standard & Poors +5,50%. D'un point de vue économique, si l'inflation a poursuivi sa décélération ce qui a eu pour conséquence une stabilisation voire une légère détente sur les taux longs, la banque centrale européenne a poursuivi la baisse de ses taux directeurs mais celle des Etats-Unis n'a rien modifié car elle souhaite garder des marges de manœuvre au cas où une reprise de l'inflation se manifestait à cause des droits de douane. La rotation sectorielle a été une caractéristique des mouvements boursiers durant ce semestre : les valeurs technologiques américaines ont subi des prises de bénéfice avant de rebondir en fin de 2^{ème} semestre alors que les valeurs européennes et émergentes ont été plutôt favorisées en début d'année. Le président

Trump voulait que le dollar US baisse et c'est ce qui s'est passé : il termine à 1,17€ contre 1,04€ au 31.12.2024.

Au second semestre 2025, les marchés financiers ont continué à faire du yo-yo compte tenu de la volatilité persistante mais ont terminé l'année en hausse, après avoir atteint des plus hauts en novembre ; au 31.12.2025, le CAC40 augmente de 10,4%, l'Eurostoxx50 de 18,3%, le Standard & Poors de 16,4% et le Nasdaq de 20,4%. Une grande majorité des sociétés cotées continue à annoncer des résultats en hausse ce qui explique la hausse des marchés. La rotation sectorielle s'est poursuivie en faveur notamment des valeurs bancaires et de celles liées à la défense. L'inflation est restée maîtrisée dans les pays occidentaux ce qui a permis aux banques centrales, BCE et FED, de baisser les taux courts ; les taux longs, malgré une volatilité certaine, terminent l'année au même niveau que fin juin. Le dollar US à 1,175 au 31.12.2025 est équivalent à fin juin. Par contre l'or a poursuivi sa progression et finit à 4320 USD l'once après un plus haut à 4481USD.

Notre fonds Gestys Nutrition Santé Bien Être (GNSBE) a été affecté par le secteur principalement des petites valeurs sur lequel nous nous sommes exposés au travers notamment de la participation à des augmentations de capital : il termine à -8,01%. Toutefois le fait que la bourse française a évolué en deçà des autres bourses européennes permet d'envisager un rebond positif de nos thématiques nutrition, santé et bien-être en 2026.

Le FIA est un fonds thématique axé sur la nutrition, la santé, les services à la personne, le luxe et les biens de grande consommation non-cyclique qui contribuent selon la société de gestion au bien-être.

Afin de réaliser l'objectif de gestion, la stratégie d'investissement vise à constituer un portefeuille d'actions de sociétés des secteurs de la nutrition, de la santé, des services à la personne, du luxe et des biens de grande consommation non-cyclique qui contribuent selon la société de gestion au bien-être.

Pour atteindre son objectif de gestion, le gérant réalise un scénario économique central en fonction de l'analyse macro-économique, des anticipations de croissance, d'inflation et des politiques monétaires pour déterminer une allocation discrétionnaire en termes de secteurs et de pays.

Puis, le gérant met en œuvre un processus de sélection discrétionnaire des titres en portefeuille. Les valeurs seront retenues en fonction de leur positionnement au sein de leur secteur et de l'identification de catalyseurs de croissance.

Les titres de taux sont sélectionnés sur la base d'une analyse crédit de l'émetteur effectuée par la société de gestion. La société de gestion ne recourt pas exclusivement ou mécaniquement aux notations de crédit émises par les agences mais privilégie sa propre analyse, cette analyse peut être confortée par les notations d'agences de notation.

Les valeurs ayant contribué positivement à la performance du fonds sur l'année sont principalement : Engie, Legrand et Rexel.

Les valeurs ayant contribué négativement à la performance du fonds sur l'année sont principalement : Crypto Blockchain, DBT, Drone Volt, HRS et Metavisio.

Le fonds baisse de 8,01% sur l'année 2025.

Conformément à la stratégie de gestion figurant dans le prospectus, le fonds a été investi à plus de 75% en titres éligibles au PEA. La quote-part des actifs investis en titres éligibles au PEA au 31/12/2025 est de 87,08%.

IV - Principaux mouvements (« devise de comptabilité ») dans le portefeuille titres en cours de période

Titre	Acquisitions
METAVISIO SA	-64 350,00
ORDISSIMO SA	-57 075,35
GESTYS-GEST SANT	-48 858,82
CRYPTO BLOCKCHAI	-33 192,00
DBT	-32 557,75
IMPLANET	-32 147,50
VINPAI SAS	-27 682,52
NFL BIOSCIENCES	-25 200,00
VALBIOTIS SA	-25 000,80
AMOEBAS SAS	-24 315,00

Titre	Cessions
METAVISIO SA	64 350,00
ORDISSIMO SA	57 075,35
SPINEGUARD	38 686,00
HYDROGEN REFUELI	35 649,70
CRYPTO BLOCKCHAI	33 192,00
DBT	32 557,75
IMPLANET	32 147,50
NFL BIOSCIENCES	25 200,00
VALBIOTIS SA	25 000,80
AMOEBAS SAS	24 315,00

V - Investissement du FIA en instruments financiers du groupe

Au cours de l'exercice, le FIA a été investi dans des OPC de la Société. Le pourcentage détenu en parts du fonds GESTYS SANTE BIOTECH, FIA actions de la Zone Euro, principalement investi en actions européennes de sociétés du secteur de la santé et de la biotechnologie, est passé de 8,77% de l'actif net au 31/12/2024 à 3,97% de l'actif net au 31/12/2025.

VI - Evolution de l'actif net et de la valeur de la part

Date	V.L (€)	Nombre de parts	Actif Net (en K€)
31/12/2019	1000,00	402	402
31/12/2020	974,55	2358,20	2 298
31/12/2021	1068,60	1988,00	2 124
30/12/2022	846,38	1232,90	1 044
29/12/2023	951,90	376,00	358
31/12/2024	879,20	379,30	333
31/12/2025	808,75	411,50	333

VII - Ventilation simplifiée de l'actif

Groupe de Valeurs	Pourcentage arrondi de l'actif net	Pourcentage arrondi de l'actif net
	1 ^{er} semestre 2025	2 nd semestre 2025
Actions et valeurs assimilées	74,58%	83,11%
Parts d'OPC	8,36%	3,97%
Obligations et valeurs assimilées	9,20%	9,40%
Trésorerie	7,86%	3,52%
Total Actif Net	100%	100%

Détail du portefeuille disponible sur demande à l'adresse suivante :

GESTYS

37, rue des Mathurins

75008 PARIS

et sur le site internet www.gestys.com.

VIII - Effet de levier

	Au 31/12/ 2025
Calcul de l'effet de levier selon la méthode brute	96,48%
Calcul de l'effet de levier selon la méthode de l'engagement	100%

Un taux de 100% d'effet de levier correspond à un portefeuille sans effet de levier.

IX - Tableaux d'exposition aux risques

Tableau d'exposition au risque actions		
	Bilan	Hors Bilan
Actions et valeurs assimilées	83,11%	0%
Valeurs Françaises	65,28%	0%
Valeurs Etrangères	17,83%	0%
Parts d'OPC	3,97%	0%

Exposition au risque de taux : 9,40%

Exposition au risque de change : 0%

X - Taux de rotation

Taux de rotation sur l'année 2025 : 2,84

XI - Règlement SFTR

Le fonds n'est pas intervenu sur des opérations soumises au Règlement UE 2015/2365 relatif à la transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation (« Règlement SFTR ») au cours de la période et n'a donc pas d'information à communiquer aux investisseurs à ce titre.

XII - Compte rendu sur les rémunérations versées en 2025

Compte rendu sur les rémunérations versées en 2025

I/ Objectif de la politique de rémunération :

La politique de rémunération de GESTYS est compatible avec une gestion saine et efficace des risques et n'encourage pas une prise de risque qui serait incompatible avec les profils de risque, le règlement ou les documents constitutifs des FIA que la Société de Gestion gère. La politique de rémunération est conforme à la stratégie économique, aux objectifs, aux valeurs et aux intérêts de la Société de Gestion et des FIA qu'elle gère et à ceux des investisseurs dans ces FIA, et comprend des mesures visant à éviter les conflits d'intérêts.

La politique de rémunération mise en place permet de :

- supporter activement la stratégie et les objectifs de la Société de Gestion ;
- supporter la compétitivité de la Société de Gestion sur le marché dans lequel elle opère ;
- assurer l'attractivité, le développement et la conservation d'employés motivés et qualifiés ;
- soulever toutes situations de conflits d'intérêts.

Pour ce faire, la Société de gestion a mis en place et maintien de façon adéquate une politique de prévention et de gestion conflits d'intérêts, ainsi qu'une cartographie des situations potentielles des conflits d'intérêt auxquels elle est susceptible d'être exposée au regard de des activités, de la typologie de sa clientèle, de ses partenariats, etc... Les employés de GESTYS se voient offrir un

package salarial attractif et basé sur le marché, incluant notamment un équilibre approprié établi entre les composantes fixe et variable de la rémunération globale. La composante fixe représente une part suffisamment élevée de la rémunération globale pour qu'une politique pleinement souple puisse être exercée en matière de composantes variables de la rémunération, notamment la possibilité de ne payer aucune composante variable. De plus, l'évaluation des performances est réalisée dans un cadre pluri annuel et adapté à la période de détention recommandée aux investisseurs des FIVG gérés par GESTYS, afin de garantir qu'elle porte bien sur les performances à long terme de la Société et sur ses risques d'investissement et que le paiement effectif des composantes de la rémunération qui dépendent des performances s'échelonne sur la même période.

II/ Périmètre du personnel identifié et collaborateurs concernés par la politique de rémunération :

Eu égard à la taille et à la structure de la société de gestion, tous les collaborateurs de GESTYS sont concernés par le dispositif mis en place en matière de rémunération variable. Le personnel identifié à ce jour par GESTYS comprend donc l'ensemble de ses salariés. Une revue du personnel identifié est effectuée de manière annuelle.

III/ Typologies de rémunérations identifiées :

La typologie de rémunération applicable aux collaborateurs de GESTYS se décompose en :

- Une rémunération fixe ;
- Une rémunération variable en respect du principe de proportionnalité et des dispositions issues de la directive AIFM ;
- Une rémunération variable discrétionnaire applicable pour les dirigeants, approuvée et fixée par le Conseil de Surveillance de GESTYS ;
- Une rémunération variable sous forme de dividendes pouvant être perçue par les dirigeants qui est encadrée par les statuts de la société de gestion, approuvée en Assemblée Générale Ordinaire d'approbation des comptes annuels et sous le contrôle du commissaire aux comptes ;
- Une rémunération variable pour les gérants de portefeuille qui est fonction des performances des FIA et qui est évaluée au travers de processus précis basé sur des critères qualitatifs et quantitatifs préalablement pondérés.

Ces thèmes sont à titre d'exemple et sans préjudice de conventions individuelles :

- La performance économique des fonds (performance annualisée, comparaison au benchmark, évolution de l'encours et des actifs gérés) ;
- La maîtrise des risques associés à la gestion. Cette maîtrise est mesurée tant qualitativement que quantitativement au travers de critères tels que la maîtrise des risques et profils de gestion, le respect des ratios d'investissement ;
- Le respect des obligations réglementaires et des procédures internes : prise de connaissance des évolutions réglementaires, participation à la formation LCB/FT, Indépendamment des considérations émises ci-avant, GESTYS s'engage :

- 1) A respecter le seuil annuel fixé à 100 000 euros en application du principe de proportionnalité.
- 2) A établir un juste équilibre entre les composantes fixe et variable de la rémunération globale.

IV) Intégration des risques de durabilité :

GESTYS applique les principes de sa politique de rémunération conformément aux dispositions de l'article 5 du Règlement (UE) 2019/2088 dit « Règlement SFDR » entrées en vigueur à compter du 10 mars 2021. De facto, les rémunérations variables individuelles sont déterminées en respect des dispositions du règlement SFDR et le cas échéant, si la situation se présente en appliquant le respect des risques en matière de durabilité.

Le tableau ci-après présente le montant agrégé des rémunérations versées sur l'exercice, ventilé par catégories de salariés ou d'autres membres du personnel visés à l'article L. 533-22-2 du Code monétaire et financier.

en Euros	Part Fixe	Part Variable	Rémunération Brute Totale
Rémunérations brutes versées au cours de l'exercice (ensemble du personnel soit deux cadres salariés).	162070	0	162070
Dont rémunérations brutes versées aux deux collaborateurs identifiées comme preneurs de risques.	162070	0	16070

Les détails de la politique de rémunération de la Société de Gestion en vigueur sont disponibles sur le site internet de GESTYS.

XIII - Règlement SFDR et Taxonomie

Ce FIA n'a promu aucun investissement durable : ni d'objectif d'investissement durable, ni caractéristiques environnementales ou sociales ou de gouvernance. Les investissements sous-jacents à ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union Européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

XIV - Informations diverses

Etablissement gestionnaire : GESTYS
37, rue des Mathurins -75008 PARIS

Etablissement dépositaire : CIC
6, avenue de Provence – 75441 PARIS cedex 09

Rapport mis à la disposition des souscripteurs dans un délai de huit semaines à compter de la fin de la période et adressé s'ils en font la demande auprès de la société de gestion.

La politique d'engagement actionnarial et son compte rendu sont disponibles sur le site internet www.gestys.com ainsi que sur simple demande auprès de la société de gestion.

Autres fonds gérés par GESTYS : Gestys Valeurs Familiales et Gestys Santé Biotech.

RAPPORT COMPTABLE AU 31/12/2025

GESTYS NUTRITION SANTE BIEN ETRE

INFORMATIONS JURIDIQUES

Les performances passées ne préjugent pas des résultats futurs.

Commission de mouvement et frais d'intermédiation

En application des dispositions du Règlement Général de l'AMF, les sociétés de gestion sont tenues d'établir un compte rendu relatif aux frais d'intermédiation lorsqu'elles ont recours à des services d'aide à la décision d'investissement et d'exécution d'ordres et que les frais d'intermédiation ont représenté pour l'exercice précédent un montant supérieur à 500.000 euros. Ce seuil de 500.000 euros n'ayant pas été atteint pour l'exercice 2025, il n'a pas été établi de compte rendu relatif aux frais d'intermédiation.

Politique du gestionnaire en matière de droit de vote

Conformément aux articles 314-100 à 314-102 du Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers, les informations concernant la politique de vote et le compte-rendu de celle-ci sont disponibles sur le site Internet de la société de gestion et/ou à son siège social.

Procédure de sélection et d'évaluation des intermédiaires et contreparties

La société de gestion a mis en place une Politique de sélection et d'évaluation des intermédiaires. L'objectif de cette politique est de sélectionner, selon différents critères prédéfinis, les intermédiaires dont la politique d'exécution permettra d'assurer le meilleur résultat possible lors de l'exécution des ordres.

Ce document est disponible sur le site internet de la société de gestion dans la rubrique Informations réglementaires : www.gestys.com.

Information relative aux modalités de calcul du risque global

Le risque global sur contrats financiers est calculé selon la méthode du calcul de l'engagement.

Information relative au traitement des actifs non liquides

Aucun des actifs de votre fonds n'a fait l'objet d'un traitement spécial en raison de sa nature non liquide.

Bilan actif au 31/12/2025 en EUR

	31/12/2025	31/12/2024
Immobilisations corporelles nettes	0,00	0,00
Titres financiers		
Actions et valeurs assimilées (A)¹	276 599,78	251 143,46
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	276 599,78	233 263,46
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	17 880,00
Obligations convertibles en actions (B)¹	0,00	0,00
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées (C)¹	31 298,63	31 282,19
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	31 298,63	0,00
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	31 282,19
Titres de créances (D)	0,00	0,00
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Parts d'OPC et de fonds d'investissements (E)	13 200,00	29 250,00
OPCVM	0,00	0,00
FIA et équivalents d'autres Etats membres de l'Union européenne	13 200,00	29 250,00
Autres OPC et fonds d'investissements	0,00	0,00
Dépôts (F)	0,00	0,00
Instruments financiers à terme (G)	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres (H)	0,00	0,00
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	0,00	0,00
Créances représentatives de titres donnés en garantie	0,00	0,00
Créances représentatives de titres financiers prêtés	0,00	0,00
Titres financiers empruntés	0,00	0,00
Titres financiers donnés en pension	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Prêts (I)	0,00	0,00
Autres actifs éligibles (J)	0,00	0,00
Sous-total actifs éligibles I = (A + B + C + D + E + F + G + H + I + J)	321 098,41	311 675,65
Créances et comptes d'ajustement actifs	7 150,40	0,00
Comptes financiers	4 590,89	25 671,92
Sous-total actifs autres que les actifs éligibles II¹	11 741,29	25 671,92
Total Actif I + II	332 839,70	337 347,57

(1) Les autres actifs sont les actifs autres que les actifs éligibles tels que définis par le règlement ou les statuts de l'OPC à capital variable qui sont nécessaires à leur fonctionnement.

Bilan passif au 31/12/2025 en EUR

	31/12/2025	31/12/2024
Capitaux propres :		
Capital	361 792,97	361 058,23
Report à nouveau sur revenu net	0,00	0,00
Report à nouveau des plus et moins-values réalisées nettes	0,00	0,00
Résultat net de l'exercice	-28 989,75	-27 575,60
Capitaux propres I	332 803,22	333 482,63
Passifs éligibles :		
Instruments financiers (A)	0,00	0,00
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres financiers	0,00	0,00
Instruments financiers à terme (B)	0,00	0,00
Emprunts	0,00	0,00
Autres passifs éligibles (C)	0,00	0,00
Sous-total passifs éligibles III = A + B + C	0,00	0,00
Autres passifs :		
Dettes et comptes d'ajustement passifs	36,48	3 864,94
Concours bancaires	0,00	0,00
Sous-total autres passifs IV	36,48	3 864,94
Total Passifs : I + III + IV	332 839,70	337 347,57

Compte de résultat au 31/12/2025 en EUR

	31/12/2025	31/12/2024
Revenus financiers nets		
Produits sur opérations financières		
Produits sur actions	6 219,17	6 280,72
Produits sur obligations	2 928,00	0,00
Produits sur titres de créance	0,00	0,00
Produits sur des parts d'OPC *	0,00	0,00
Produits sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Produits sur opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Produits sur prêts et créances	0,00	0,00
Produits sur autres actifs et passifs éligibles	0,00	0,00
Autres produits financiers	0,00	0,00
Sous-total Produits sur opérations financières	9 147,17	6 280,72
Charges sur opérations financières		
Charges sur opérations financières	0,00	0,00
Charges sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Charges sur opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Charges sur emprunts	0,00	0,00
Charges sur autres actifs et passifs éligibles	0,00	0,00
Autres charges financières	0,00	0,00
Sous-total charges sur opérations financières	0,00	0,00
Total Revenus financiers nets (A)	9 147,17	6 280,72
Autres produits :		
Rétrocession des frais de gestion au bénéfice de l'OPC	0,00	0,00
Versements en garantie de capital ou de performance	0,00	0,00
Autres produits	0,00	0,00
Autres charges :		
Frais de gestion de la société de gestion	-6 965,57	-6 994,31
Frais d'audit, d'études des fonds de capital investissement	0,00	0,00
Impôts et taxes	0,00	0,00
Autres charges	0,00	0,00
Sous-total Autres produits et Autres charges (B)	-6 965,57	-6 994,31
Sous total revenus nets avant compte de régularisation C = A + B	2 181,60	-713,59
Régularisation des revenus nets de l'exercice (D)	-104,65	-16,82
Revenus nets I = C + D	2 076,95	-730,41
Plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations :		
Plus et moins-values réalisées	-65 598,90	-6 687,61
Frais de transactions externes et frais de cession	-5 131,32	-8 996,96
Frais de recherche	0,00	0,00
Quote-part des plus-values réalisées restituées aux assureurs	0,00	0,00
Indemnités d'assurance perçues	0,00	0,00
Versements en garantie de capital ou de performance reçus	0,00	0,00
Sous total plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations E	-70 730,22	-15 684,57
Régularisations des plus ou moins-values réalisées nettes F	-57,02	-538,75
Plus ou moins-values réalisées nettes II = E + F	-70 787,24	-16 223,32
Plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisations :		
Variation des plus ou moins-values latentes yc les écarts de change sur les actifs éligibles	41 009,62	-9 986,17
Écarts de change sur les comptes financiers en devises	0,00	0,00
Versements en garantie de capital ou de performance à recevoir	0,00	0,00
Quote-part des plus-values latentes à restituer aux assureurs	0,00	0,00
Sous total plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisations G	41 009,62	-9 986,17

Compte de résultat au 31/12/2025 en EUR

	31/12/2025	31/12/2024
Régularisations des plus ou moins-values latentes nettes H	-1 289,08	-635,70
Plus ou moins-values latentes nettes III = G + H	39 720,54	-10 621,87
Acomptes :		
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice J	0,00	0,00
Acomptes sur plus ou moins-values réalisées nettes versés au titre de l'exercice K	0,00	0,00
Total acomptes versés au titre de l'exercice IV = J + K	0,00	0,00
Résultat net = I + II + III - IV	-28 989,75	-27 575,60

* Conformément aux principes de la transparence fiscale, les produits des parts d'OPC ont pu être retraités en fonction des revenus sous-jacents.

Stratégie et profil de gestion

Ce FIA est un fonds d'investissement à vocation générale géré activement et de manière discrétionnaire. Il a pour objectif de gestion d'offrir une performance liée à l'évolution du marché des actions des sociétés des secteurs de la nutrition, de la santé, des services à la personne, du luxe et des biens de grande consommation non-cyclique qui contribuent selon la société de gestion au bien-être, , sur la durée de placement recommandée.

Cette forme de stratégie de gestion pour laquelle le gérant a une latitude dans l'allocation d'actifs ne requiert pas d'indicateur de référence. Toutefois, la performance du FIA pourra être rapprochée de celle d'un indicateur de comparaison et d'appréciation a posteriori STOXX EUROPE 600 (ISIN : EU0009658210) (Mnémo SXXR).

L'allocation d'actifs et la performance peuvent être différentes de celles de la composition de l'indicateur de comparaison.

L'indice est retenu en cours de clôture et exprimé en euro, dividendes réinvestis.

Le prospectus de l'OPC décrit de manière complète et précise ses caractéristiques

Tableau des éléments caractéristiques au cours des cinq derniers exercices

Exprimé en Euro	31/12/2025	31/12/2024	29/12/2023	30/12/2022	31/12/2021
Actif net total	332 803,22	333 482,63	357 916,96	1 043 508,87	2 124 380,33
PART CAPI C					
Actif net	332 803,22	333 482,63	357 916,96	1 043 508,87	2 124 380,33
Nombre de parts	411,500	379,300	376,000	1 232,900	1 988,000
Valeur liquidative unitaire	808,75	879,20	951,90	846,38	1 068,60
Distribution unitaire sur revenu net (y compris les acomptes)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Distribution unitaire sur plus et moins-values réalisées nettes (y compris les acomptes)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédit d'impôt unitaire transféré au porteur (personnes physiques)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Capitalisation unitaire	-166,97	-44,69	126,78	-160,92	57,54

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2020-07 modifié par le règlement ANC 2022-03.

Règles et méthodes comptables appliquées au cours de l'exercice

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent (sous réserve des changements décrits ci-avant) :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.

Comptabilisation des revenus

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui de la méthode du coupon encaissé.

Comptabilisation des entrées et sorties en portefeuille

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

Affectation des sommes distribuables

Part C :

Pour les revenus : capitalisation totale

Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

Frais de gestion et de fonctionnement

Les frais de gestion sont prévus par la notice d'information ou le prospectus complet de l'OPC.

Frais de gestion fixes (taux maximum)

		Frais de gestion fixes	Assiette
C	FR0013451267	2 % TTC maximum dont frais de gestion financière : 0 % TTC maximum dont frais de fonctionnement et autres services : 0 % TTC maximum	Actif net

Frais de gestion indirects (sur OPC)

		Frais de gestion indirects
C	FR0013451267	Néant

Commission de surperformance

Part FR0013451267 C

Néant

Rétrocessions

La politique de comptabilisation de rétrocessions de frais de gestion sur OPC cibles détenus est décidée par la société de gestion.

Ces rétrocessions sont comptabilisées en déduction des commissions de gestion. Les frais effectivement supportés par le fonds figurent dans le tableau « FRAIS DE GESTION SUPPORTÉS PAR L'OPC ». Les frais de gestion sont calculés sur l'actif net moyen à chaque valeur liquidative et couvrent les frais de la gestion financière, administrative, la valorisation, le coût du dépositaire, les honoraires des commissaires aux comptes... Ils ne comprennent pas les frais de transaction.

Frais de transaction

Les courtages, commissions et frais afférents aux ventes de titres compris dans le portefeuille collectif ainsi qu'aux acquisitions de titres effectuées au moyen de sommes provenant, soit de la vente ou du remboursement de titres, soit des revenus des avoirs compris dans l'OPC, sont prélevés sur lesdits avoirs et viennent en déduction des liquidités.

Commissions de mouvement	Clé de répartition (en %)		
	SDG	Dépositaire	Autres prestataires
0,60%TTC maximum pour les actions, ETF, obligations, droits et bons de souscription, warrants dont une commission fixe pour le dépositaire : France-Belgique-Pays Bas : 25€ TTC Autres pays : 30€ TTC Pour les TCN, BT Une commission fixe acquise 100% au dépositaire : France 25€ TTC Etranger 55€ TTC Pour les OPC : Une commission fixe acquise à 100% au dépositaire et à la charge de la société de gestion : OPC commercialisés en France ou admis en Euroclear : 15 € TTC OPC commercialisés à l'étranger : 40 € TTC OPC off-shore : 150 € TTC Prélèvement sur chaque transaction			

Méthode de valorisation

Lors de chaque valorisation, les actifs de l'OPCVM, du FIA sont évalués selon les principes suivants :

Actions et titres assimilés cotés (valeurs françaises et étrangères) :

L'évaluation se fait au cours de Bourse.

Le cours de Bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :

Places de cotation européennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation asiatiques : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation australiennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation nord-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation sud-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de bourse de la veille est utilisé.

Obligations et titres de créance assimilés (valeurs françaises et étrangères) et EMTN :

L'évaluation se fait au cours de Bourse.

Le cours de Bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :

Places de cotation européennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation asiatiques : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation australiennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation nord-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation sud-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de Bourse de la veille est utilisé.

Dans le cas d'une cotation non réaliste, le gérant doit faire une estimation plus en phase avec les paramètres réels de marché. Selon les sources disponibles, l'évaluation pourra être effectuée par différentes méthodes comme :

- la cotation d'un contributeur,
- une moyenne de cotations de plusieurs contributeurs,
- un cours calculé par une méthode actuarielle à partir d'un spread (de crédit ou autre) et d'une courbe de taux,
- etc.

Titres d'OPCVM, de FIA ou de fonds d'investissement en portefeuille :

Evaluation sur la base de la dernière valeur liquidative connue.

Parts d'organismes de Titrisation :

Evaluation au dernier cours de bourse du jour pour les organismes de titrisation cotés sur les marchés européens.

Acquisitions temporaires de titres :

- Pensions livrées à l'achat : Valorisation contractuelle. Pas de pension d'une durée supérieure à 3 mois.
- Rémérés à l'achat : Valorisation contractuelle, car le rachat des titres par le vendeur est envisagé avec suffisamment de certitude.
- Emprunts de titres : Valorisation des titres empruntés et de la dette de restitution correspondante à la valeur de marché des titres concernés.

Cessions temporaires de titres :

- Titres donnés en pension livrée : Les titres donnés en pension livrée sont valorisés au prix du marché, les dettes représentatives des titres donnés en pension sont maintenues à la valeur fixée dans le contrat.
- Prêts de titres : Valorisation des titres prêtés au cours de bourse de la valeur sous-jacente. Les titres sont récupérés par l'OPCVM, FIA à l'issue du contrat de prêt.

Valeurs mobilières non cotées :

Evaluation utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et sur le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

Titres de créances négociables :

Les TCN sont valorisés à la valeur de marché.

Valeur de marché retenue :

- BTF/BTAN :

Taux de rendement actuariel ou cours du jour publié par la Banque de France.

- Autres TCN :

Pour les TCN faisant l'objet de cotation régulière : le taux de rendement ou les cours utilisés sont ceux constatés chaque jour sur le marché.

Pour les titres sans cotation régulière ou réaliste : application d'une méthode actuarielle avec utilisation du taux de rendement d'une courbe de taux de référence corrigé d'une marge représentative des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur (spread de crédit ou autre).

Contrats à terme fermes :

Les cours de marché retenus pour la valorisation des contrats à terme fermes sont en adéquation avec ceux des titres sous-jacents. Ils varient en fonction de la Place de cotation des contrats :

- Contrats à terme fermes cotés sur des Places européennes : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

- Contrats à terme fermes cotés sur des Places nord-américaines : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

Options :

Les cours de marché retenus suivent le même principe que ceux régissant les contrats ou titres supports :

- Options cotées sur des Places européennes : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

- Options cotées sur des Places nord-américaines : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

Opérations d'échanges (swaps) :

• Les swaps d'une durée de vie inférieure à 3 mois sont valorisés de manière linéaire.

• Les swaps d'une durée de vie supérieure à 3 mois sont valorisés au prix du marché.

• L'évaluation des swaps d'indice est réalisé au prix donné par la contrepartie, la société de gestion réalise de manière indépendante un contrôle de cette évaluation.

• Lorsque le contrat de swap est adossé à des titres clairement identifiés (qualité et durée), ces deux éléments sont évalués globalement.

Contrats de change à terme :

Il s'agit d'opérations de couverture de valeurs mobilières en portefeuille libellées dans une devise autre que celle de la comptabilité de l'OPCVM, du FIA par un emprunt de devise dans la même monnaie pour le même montant. Les opérations à terme de devise sont valorisées d'après la courbe des taux prêteurs/emprunteurs de la devise.

Méthode d'évaluation des engagements hors bilan

- Les engagements sur contrats à terme fermes sont déterminés à la valeur de marché. Elle est égale au cours de valorisation multiplié par le nombre de contrats et par le nominal. Les engagements sur contrats d'échange de gré à gré sont présentés à leur valeur nominale ou en l'absence de valeur nominale, pour un montant équivalent.
- Les engagements sur opérations conditionnelles sont déterminés sur la base de l'équivalent sous-jacent de l'option. Cette traduction consiste à multiplier le nombre d'options par un delta. Le delta résulte d'un modèle mathématique (de type Black-Scholes) dont les paramètres sont : le cours du sous-jacent, la durée à l'échéance, le taux d'intérêt court terme, le prix d'exercice de l'option et la volatilité du sous-jacent. La présentation dans le hors-bilan correspond au sens économique de l'opération, et non au sens du contrat.
- Les swaps de dividende contre évolution de la performance sont indiqués à leur valeur nominale en hors-bilan.
- Les swaps adossés ou non adossés sont enregistrés au nominal en hors-bilan.

Description des garanties reçues ou données

Garantie reçue :

Néant

Garantie donnée :

Néant

Informations complémentaires

Les coûts exceptionnels liés au recouvrement des créances pour le compte du FIA ou à une procédure pour faire valoir un droit peuvent s'ajouter aux frais récurrents facturés à ce dernier et affichés ci-dessus.

Observation relative à la Valorisation des titres FR0010400S3G4 - UPCAIR 10 07/31/26

En l'absence d'un marché actif liquide pour l'émission FR0010400S3G4 - UPCAIR 10 07/31/26, ces titres demeurent valorisés par la société de gestion au coût d'acquisition des titres augmenté des intérêts courus.

L'évaluation ainsi retenue présente des incertitudes et ne saurait présenter le même degré de précision que celle provenant de cours régulièrement publiés et issus de cotations sur des marchés réglementés actifs. En conséquence, il pourrait exister un écart significatif entre la valeur retenue, évaluées comme indiqué ci-dessus, et le prix auquel serait effectivement réalisées les cessions si une part de ces actifs en portefeuille devait être cédée à brève échéance.

Ces actifs représentent 9,40% de l'actif net au 31/12/2025 et 9,62% de l'actif net en tenant compte de l'exposition induite par l'investissement dans le fonds Gestys Santé Biotech.

Compléments d'information concernant le contenu de l'annexe

Annexe :

1. Concernant le tableau d'Exposition directe aux marchés de crédit :

Les notations financières de 2 agences sont utilisées pour déterminer la qualité de l'investissement.

La notation peut s'appliquer à un émetteur et/ou à un titre.

Il existe deux types de rating : la note long terme (plus d'un an), plus détaillée, et la note court terme

La règle appliquée consiste à retenir

- En priorité, la note du titre si elle existe
- Ensuite, la note long terme de l'émetteur
- En dernier lieu, la note court terme

2. Concernant le tableau d'Inventaire des actifs et passifs :

Le secteur d'activité est renseigné selon la classification Industry Classification Benchmark avec la typologie Sous-secteur.

Evolution des capitaux propres

	31/12/2025	31/12/2024
Capitaux propres début d'exercice	333 482,63	357 916,96
Flux de l'exercice :		
Souscriptions appelées (y compris la commission de souscription acquise à l'OPC)	118 957,57	28 019,95
Rachats (sous déduction de la commission de rachat acquise à l'OPC)	-92 097,98	-26 069,95
Revenus nets de l'exercice avant comptes de régularisation	2 181,60	-713,59
Plus ou moins-values réalisées nettes avant comptes de régularisation	-70 730,22	-15 684,57
Variation des Plus ou moins-values latentes avant compte de régularisation	41 009,62	-9 986,17
Distribution de l'exercice antérieur sur revenus nets	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur plus ou moins-values réalisées nettes	0,00	0,00
Acomptes versés au cours de l'exercice sur revenus nets	0,00	0,00
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus ou moins-values réalisées nettes	0,00	0,00
Autres éléments	0,00	0,00
Capitaux propres en fin d'exercice (= Actif net)	332 803,22	333 482,63

Annexes des comptes annuels

Nombre de titres émis ou rachetés :

	En parts	En montant
PART CAPI C		
Parts souscrites durant l'exercice	140,400	118 957,57
Parts rachetés durant l'exercice	-108,200	-92 097,98
Solde net des souscriptions/rachats	32,200	26 859,59

Commissions de souscription et/ou rachat :

	En montant
PART CAPI C	
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Total des commissions acquises	0,00

Annexes des comptes annuels

Ventilation de l'actif net par nature de parts

Code ISIN de la part	Libellé de la part	Affectation des sommes distribuables	Devise de la part	Actif net de la part (EUR)	Nombre de parts	Valeur liquidative (EUR)
FR0013451267	PART CAPI C	Capitalisable	EUR	332 803,22	411,500	808,75

Annexes des comptes annuels

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Exposition directe sur le marché actions (hors obligations convertibles)

	Exposition +/-	Ventilation des expositions significatives par pays					
		France +/-	Allemagne +/-	Belgique +/-	Pays-Bas +/-		
exprimés en milliers d'Euro							
Actif							
Actions et valeurs assimilées	276,60	217,25	24,77	18,00	16,59	0,00	
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Passif							
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Hors-bilan							
Futures	0,00	NA	NA	NA	NA	NA	
Options	0,00	NA	NA	NA	NA	NA	
Swaps	0,00	NA	NA	NA	NA	NA	
Autres instruments financiers	0,00	NA	NA	NA	NA	NA	
Total	276,60	NA	NA	NA	NA	NA	

Annexes des comptes annuels

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Exposition sur le marché des obligations convertibles - par pays et maturité de l'exposition

exprimés en milliers d'Euro	Exposition +/-	Décomposition de l'exposition par maturité			Décomposition par niveau de deltas	
		<= 1 an	1<X<=5 ans	> 5 ans	<= 0,6	0,6<X<=1
Total	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Annexes des comptes annuels

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles)

exprimés en milliers d'Euro	Exposition +/-	Ventilation des expositions par type de taux			
		Taux fixe +/-	Taux variable ou révisable +/-	Taux indexé +/-	Autre ou sans contrepartie de taux +/-
Actif					
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations	31,30	31,30	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	4,59	0,00	0,00	0,00	4,59
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan					
Futures	NA	0,00	0,00	0,00	0,00
Options	NA	0,00	0,00	0,00	0,00
Swaps	NA	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres instruments financiers	NA	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	NA	31,30	0,00	0,00	4,59

Annexes des comptes annuels

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) – ventilation par maturité

exprimés en milliers d'Euro	[0 - 3 mois] +/-]3 - 6 mois] +/-]6 mois -1 an] +/-]1 - 3 ans] +/-]3 - 5 ans] +/-]5 - 10 ans] +/-	>10 ans +/-
Actif							
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations	0,00	0,00	31,30	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	4,59	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif							
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan							
Futures	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Options	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Swaps	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres instruments	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	4,59	0,00	31,30	0,00	0,00	0,00	0,00

Annexes des comptes annuels

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Exposition directe sur le marché des devises

exprimés en milliers d'Euro					Autres devises +/-
Actif					
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan					
Devises à recevoir	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Devises à livrer	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Futures options swap	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Annexes des comptes annuels

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Exposition directe aux marchés de crédit

exprimés en milliers d'Euro	Invest. Grade +/-	Non Invest. Grade +/-	Non notés +/-
Actif			
Obligations convertibles en actions	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	31,30
Titres de créances	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00
Passif			
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan			
Dérivés de crédits	0,00	0,00	0,00
Solde net	0,00	0,00	31,30

Annexes des comptes annuels

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Exposition des opérations faisant intervenir une contrepartie

exprimés en milliers d'Euro	Valeur actuelle constitutive d'une créance	Valeur actuelle constitutive d'une dette
Opérations figurant à l'actif du bilan		
Dépôts	0,00	
Instruments financiers à terme non compensés	0,00	
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	0,00	
Créances représentatives de titres donnés en garantie	0,00	
Créances représentatives de titres financiers prêtés	0,00	
Titres financiers empruntés	0,00	
Titres reçus en garantie	0,00	
Titres financiers donnés en pension	0,00	
Créances		
Collatéral espèces	0,00	
Dépôt de garantie espèces versé	0,00	
Opérations figurant au passif du bilan		
Dettes représentatives de titres donnés en pension		0,00
Instruments financiers à terme non compensés		0,00
Dettes		
Collatéral espèces		0,00

Annexes des comptes annuels

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Expositions indirectes pour les OPC de multi-gestion

L'OPC détient moins de 10 % de son actif net dans d'autres OPC

Annexes des comptes annuels

Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

Créances et dettes – ventilation par nature

	31/12/2025
Créances	
Souscriptions à recevoir	0,00
Souscriptions à titre réductible	0,00
Coupons à recevoir	0,00
Ventes à règlement différé	7 150,40
Obligations amorties	0,00
Dépôts de garantie	0,00
Frais de gestion	0,00
Autres créiteurs divers	0,00
Total des créances	7 150,40
Dettes	
Souscriptions à payer	0,00
Rachats à payer	0,00
Achats à règlement différé	0,00
Frais de gestion	-36,48
Dépôts de garantie	0,00
Autres débiteurs divers	0,00
Total des dettes	-36,48
Total des créances et dettes	7 113,92

Annexes des comptes annuels

Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

Frais de gestion, autres frais et charges

PART CAPI C	31/12/2025
Frais fixes	6 965,57
Frais fixes en % actuel	2,00
Frais variables	0,00
Frais variables en % actuel	0,00
Rétrocession de frais de gestion	0,00

Annexes des comptes annuels

Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

Engagements reçus et donnés

Autres engagements (par nature de produit)	31/12/2025
Garanties reçues	0,00
Dont instruments financiers reçus en garantie et non inscrits au bilan	0,00
Garanties données	0,00
Dont instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Engagements de financement reçus mais non encore tirés	0,00
Engagements de financement donnés mais non encore tirés	0,00
Autres engagements hors bilan	0,00
Total	0,00

Annexes des comptes annuels

Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

Acquisitions temporaires

Autres engagements (par nature de produit)	31/12/2025
Titres acquis à réméré	0,00
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00
Titres reçus en garantie	0,00

Annexes des comptes annuels

Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

Instruments d'entités liées

	Code ISIN	Libellé	31/12/2025
Parts d'OPC et de fonds d'investissements	FR0007057625	GESTYS SANTE BIOTECH	13 200,00
Total			13 200,00

Annexes des comptes annuels

Détermination et ventilation des sommes distribuables

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/12/2025	31/12/2024
Revenus nets	2 076,95	-730,41
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	0,00	0,00
Revenus de l'exercice à affecter (**)	2 076,95	-730,41
Report à nouveau	0,00	0,00
Sommes distribuables au titre du revenu net	2 076,95	-730,41
Affectation :		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau du revenu de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	2 076,95	-730,41
Total	2 076,95	-730,41
* Information relative aux acomptes versés		
Montant unitaire	0,00	0,00
Crédits d'impôts totaux	0,00	0,00
Crédits d'impôts unitaires	0,00	0,00
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		
Crédits d'impôt attaché à la distribution du revenu	0,00	0,00

Annexes des comptes annuels

Détermination et ventilation des sommes distribuables

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/12/2025	31/12/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	-70 787,24	-16 223,32
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	0,00	0,00
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter	-70 787,24	-16 223,32
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	0,00	0,00
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	-70 787,24	-16 223,32
Affectation:		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	0,00	0,00
Capitalisation	-70 787,24	-16 223,32
Total	-70 787,24	-16 223,32
* Information relative aux acomptes versés		
Acomptes unitaires versés	0,00	0,00
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des actifs et passifs éligibles (Hors IFT)

Instrument	Devise	Quantité	Montant	%AN
Actions et valeurs assimilées			276 599,78	83,11
Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			276 599,78	83,11
Agro-alimentaire			10 749,20	3,23
DANONE	EUR	140	10 749,20	3,23
Articles personnels			43 347,00	13,02
CHRISTIAN DIOR	EUR	20	11 910,00	3,58
HERMES INTERNATIONAL	EUR	6	12 732,00	3,82
LVMH MOET HENNESSY VUITTON	EUR	29	18 705,00	5,62
Bâtiment et matériaux de construction			12 005,00	3,61
VINCI	EUR	100	12 005,00	3,61
Chimie			14 102,88	4,24
AIR LIQUIDE	EUR	88	14 102,88	4,24
Energies renouvelables			12 544,00	3,77
HYDROGEN-REFUELING-SOLUTIONS	EUR	7 000	12 544,00	3,77
Equipements et services de santé			17 978,00	5,40
SPINEGUARD	EUR	178 000	17 978,00	5,40
Equipements et services médicaux			10 796,00	3,24
ESSILORLUXOTTICA	EUR	40	10 796,00	3,24
Gaz eau et services multiples aux collectivités			22 410,00	6,73
ENGIE	EUR	1 000	22 410,00	6,73
Industries généralistes			14 349,00	4,31
SIEMENS	EUR	60	14 349,00	4,31
Logiciels et services informatiques			36 101,50	10,85
CAPGEMINI	EUR	80	11 380,00	3,42
DASSAULT SYSTEMES	EUR	600	14 304,00	4,30
SAP	EUR	50	10 417,50	3,13
Matériel équipements destinés aux TI			64 217,20	19,30
ASML HOLDING	EUR	18	16 585,20	4,98
LEGRAND	EUR	100	12 725,00	3,83
NEXANS	EUR	100	12 580,00	3,78
REXEL	EUR	350	11 756,50	3,53
SCHNEIDER ELECTRIC	EUR	45	10 570,50	3,18
Matériels et équipements informatiques			18 000,00	5,41
OPTION	EUR	2 000 000	18 000,00	5,41
Obligations			31 298,63	9,40
Autres obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			31 298,63	9,40
Services bancaires invest et de courtage			31 298,63	9,40
UPCAIR 10 07/31/26	EUR	3	31 298,63	9,40
Parts d'OPC et fonds d'investissements			13 200,00	3,97

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des actifs et passifs éligibles (Hors IFT)

Instruments	Devise	Quantité	Montant	%AN
FIA et équivalents d'autres Etats membres de l'Union européenne			13 200,00	3,97
GESTYS SANTE BIOTECH	EUR	30 000	13 200,00	3,97
Total			321 098,41	96,48

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des opérations à terme de devises

Libellé instrument	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)			
	Actif	Passif	Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)	
			Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)
Total	0,00	0,00		0,00		0,00

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des instruments financiers à terme (Hors IFT utilisés en couverture d'une catégorie de part)

Inventaire des instruments financiers à terme – actions

Instruments financiers à terme – actions				
Libellé instrument	Quantité/Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Options				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Swaps				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Autres instruments				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Total		0,00	0,00	0,00

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des instruments financiers à terme (Hors IFT utilisés en couverture d'une catégorie de part)

Inventaire des instruments financiers à terme – taux d'intérêt

Instruments financiers à terme – taux d'intérêts				
Libellé instrument	Quantité/Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Options				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Swaps				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Autres instruments				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Total		0,00	0,00	0,00

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des instruments financiers à terme (Hors IFT utilisés en couverture d'une catégorie de part)

Inventaire des instruments financiers à terme – de change

Instruments financiers à terme – de change				
Libellé instrument	Quantité/Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Options				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Swaps				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Autres instruments				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Total		0,00	0,00	0,00

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des instruments financiers à terme (Hors IFT utilisés en couverture d'une catégorie de part)

Inventaire des instruments financiers à terme – sur risque de crédit

Instruments financiers à terme – sur risque de crédit				
Libellé instrument	Quantité/Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Options				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Swaps				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Autres instruments				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Total		0,00	0,00	0,00

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des instruments financiers à terme (Hors IFT utilisés en couverture d'une catégorie de part)

Inventaire des instruments financiers à terme – autres expositions

Instruments financiers à terme – autres expositions				
Libellé instrument	Quantité/Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Options				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Swaps				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Autres instruments				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Total		0,00	0,00	0,00

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des opérations à terme de devise utilisées en couverture d'une catégorie de part

Libellé instrument	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)				Classe de part couverte
	Actif	Passif	Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)		
			Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)	
Total	0,00	0,00		0,00		0,00	

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des instruments financiers à terme utilisés en couverture d'une catégorie de part

Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)	Classe de part couverte
		Actif	Passif	+/-	
Futures					
Sous total		0,00	0,00	0,00	
Options					
Sous total		0,00	0,00	0,00	
Swaps					
Sous total		0,00	0,00	0,00	
Autres instruments					
Sous total		0,00	0,00	0,00	
Total		0,00	0,00	0,00	

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Synthèse de l'inventaire

	Valeur actuelle présentée au bilan
Total inventaire des actifs et passifs éligibles (hors IFT)	321 098,41
Inventaire des IFT (hors IFT utilisés en couverture de parts émises) :	
Total opérations à terme de devises	0,00
Total instruments financiers à terme - actions	0,00
Total instruments financiers à terme - taux	0,00
Total instruments financiers à terme - change	0,00
Total instruments financiers à terme - crédit	0,00
Total instruments financiers à terme - autres expositions	0,00
Inventaire des instruments financiers à terme utilisés en couverture de parts émises	0,00
Autres actifs (+)	11 741,29
Autres passifs (-)	-36,48
Total = actif net	332 803,22



KPMG S.A.
Tour EQHO
2 avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
France

Fonds Commun de Placement GESTYS NUTRITION SANTE BIEN- ETRE

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2025
Fonds Commun de Placement
GESTYS NUTRITION SANTE BIEN-ETRE
37, rue des Mathurins - 75008 Paris

KPMG S.A., société d'expertise comptable et de commissaires aux comptes inscrite au Tableau de l'Ordre des experts comptables de Paris sous le n° 14-30080101 et rattachée à la Compagnie régionale des commissaires aux comptes de Versailles et du Centre.
Société française membre du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants affiliés à KPMG International Limited, une société de droit anglais (« private company limited by guarantee »).

Société anonyme à conseil d'administration
Siège social :
Tour EQHO
2 avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
Capital social : 5 497 100 €
775 726 417 RCS Nanterre



KPMG S.A.
Tour EQHO
2 avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
France

Fonds Commun de Placement GESTYS NUTRITION SANTE BIEN-ETRE

37, rue des Mathurins - 75008 Paris

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2025

Aux porteurs de parts,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'organisme de placement collectif GESTYS NUTRITION SANTE BIEN-ETRE constitué sous forme de fonds commun de placement relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du fonds commun de placement à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.



Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note intitulée « Observation relative à la valorisation des titres FR0010400S3G4 - UPCAIR 10 07/31/26 », incluse dans les règles et méthodes comptables. Cette note décrit les modalités de valorisation d'un titre non coté détenu en portefeuille.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, notamment pour ce qui concerne les instruments financiers en portefeuille, et sur la présentation d'ensemble des comptes, au regard du plan comptable des organismes de placement collectif à capital variable.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion établi par la société de gestion

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

Responsabilités de la société de gestion relatives aux comptes annuels

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du fonds commun de placement à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le fonds commun de placement ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été établis par la société de gestion.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement



s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre fonds commun de placement.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du fonds commun de placement à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris La Défense

KPMG S.A.



Date :
2026.06.08
10:42:25
+02:00

Amaury Couplez
Associé